

Pour diffusion immédiate

OTTAWA OPTÉ POUR LA « GUERRE AUX DROGUES » À L'ÉTATS-UNIENNE, QUI NE FONCTIONNE PAS

La nouvelle Stratégie nationale antidrogue : une manœuvre politique qui met des vies en jeu

TORONTO, 1^{er} octobre 2007 — La nouvelle Stratégie nationale antidrogue qu'est supposé dévoiler cette semaine le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement, constitue un recul énorme dans la réponse canadienne au VIH/sida, a affirmé aujourd'hui le Réseau juridique canadien VIH/sida.

La nouvelle stratégie finance des programmes d'application de la loi, de prévention et de traitement – trois des « piliers » composant fréquemment les stratégies en matière de drogue. Mais le quatrième pilier, celui de la réduction des méfaits – qui inclut l'échange de seringues, les cliniques de traitement à la méthadone et les lieux sécuritaires pour l'injection – a été aboli.

« Le gouvernement fédéral fait fi de preuves scientifiques publiées à grande échelle, quant à la valeur des programmes de réduction des méfaits », a déploré Richard Elliott, directeur général. « Il semble clair que la nouvelle stratégie se fonde sur l'idéologie plutôt que sur des données, et ce à tous points de vue – droits humains, santé publique et utilisation de l'argent des contribuables –, et cela est irresponsable et inacceptable.

Pire encore, le ministre Clement sème la confusion en prétendant que d'autres mesures, comme l'application de la loi, sont elles-mêmes des mesures de réduction des méfaits.

« On voudrait que nous n'y voyions que du feu », affirme Elliott. « Mais la réalité est que certaines personnes ne peuvent pas arrêter de prendre de la drogue, ou n'y arrivent pas. La réduction des méfaits reconnaît cela de manière réaliste et pragmatique, en se fondant sur des données éprouvées, et elle fournit des programmes et services qui réduisent les conséquences néfastes associées à l'usage de drogue. L'arrestation et l'emprisonnement de ces personnes ne peuvent pas être considérés comme une mesure de réduction des méfaits. »

La nouvelle stratégie antidrogue singe l'approche ratée dans laquelle persistent les États-Unis en considérant la dépendance à la drogue principalement comme une question criminelle plutôt qu'un enjeu de santé publique. Or, en dépit des milliards de dollars dépensés pour leur « guerre à la drogue », les États-Unis ne sont pas parvenus au moindre progrès pour réduire l'approvisionnement en drogue, ni la consommation de drogue sur leur territoire. Au contraire, l'adoption d'une approche pénale, à « la ligne dure » à l'égard de la toxicomanie, a rempli les prisons états-uniennes de personnes qui sont souvent des contrevenants à petite échelle et non violents.

De plus, le fait de mettre l'accent sur le droit pénal intensifie la peur, la stigmatisation et la discrimination. Ainsi, plusieurs personnes cachent qu'elles font usage de drogue, ce qui signifie souvent d'éviter le recours aux programmes sanitaires et de réduction des méfaits, qui pourraient aider à les traiter. L'Insite, lieu sécuritaire d'injection à Vancouver, est un de ces programmes.

« Les faits sont éloquentes : l'Insite contribue à réduire les taux de partage de seringue et de décès par surdose; il réduit le risque de transmission du VIH et du virus de l'hépatite C, et il hausse les chances d'orienter des utilisateurs de drogue vers des services de traitement de la toxicomanie », explique Elliott. « Plutôt que de lancer une campagne de désinformation publique, le ministre Clement et son gouvernement devraient expliquer ces faits aux Canadien-nes pour expliquer pourquoi le financement de programmes de réduction des méfaits comme l'Insite constitue un investissement responsable dans la santé publique.

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques, éthiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Available in English

Leon Mar
Directeur des communications
Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 228)
Courriel : lmr@aidslaw.ca
Internet : www.aidslaw.ca